

L'auteur s'était surtout proposé d'indiquer une nouvelle route à la législation. Il ne voulut pas l'accepter, disant qu'il n'avait pas le tems de lire ces choses-là ; que tous ses loisirs étaient pris par ses études etc. etc. Hier nous reçumes du susdit ami un petit billet ainsi conçu : Prêtez-moi donc ces *mystères* que vous m'avez offerts dernièrement : on dit qu'il y a des choses tout-à-fait immorales. J'aimerais bien voir ça.

Nous lui avons répondu laconiquement : "Lorsqu'on n'a pas de tems pour lire des choses utiles il n'en peut pas assez rester pour feuilleter des immoralités.

Notre ami est pourtant un homme d'esprit puisque c'est à sa demande que nous publions cette anecdote.

Si j'étais un auteur de renom ; si j'étais sûr de trouver des lecteurs....encore, des lecteurs cela ne m'inquiéterait pas beaucoup, mais si j'étais sûr de trouver des acheteurs j'écrirais un gros livre, un livre-monstre, un volume gigantesque dont la confection occuperait pendant plusieurs années toutes les presses, tous les compositeurs, protes, pressiers, correcteurs, plieurs, brocheurs, relieurs de la province ; les papeteries auraient peine à fournir tout le papier dont j'aurais besoin ; toutes les guenilles d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande seraient en réquisition ; il me faudrait les plumes de tous les oies du pays et bien d'autres encore. Et pourtant, mon livre si gros n'aurait qu'un titre bien simple : *Singularités* !

Comme je ne suis pas assez riche pour entreprendre cette publication dont le besoin se fait pourtant sentir tout autant que bien d'autres, je me contenterai de vous donner un de ces quatre samedis la préface de cet ouvrage et plus tard la table des matières. Pour aujourd'hui je citerai seulement un des plus petits paragraphes que contiendrait le soixante-quinzième chapitre, chaque chapitre se composant de cent-et-une singularités.

Quatre-vingt dix-huitième singularité du soixante-quinzième chapitre. Enfin après bien des singularités, comme vous l'avez vu toutes plus singulières les unes que les autres, le pays eut une crise ministérielle qui, comme vous l'avez vu aussi nous a fourni déjà plusieurs milliers de singularités. Parmi les hommes singuliers qui ont joué dans toutes les crises politiques, ministérielles et autres un rôle singulier, nous avons oublié de citer l'un des plus remarquables. C'est un homme qui reproche aux autres tous les péchés qu'il a commis ; on le connaît généralement sous le nom de *The Old Quebec Gazette* ; il est plein d'esprit, de bon sens, de critique, d'à-propos, mais malheureusement il ne suit jamais, n'a jamais suivi les préceptes qu'il prêche tous les jours. Il crie contre les *jobs* des amis du gouvernement et il a fait une grosse fortune purement au moyen des *jobs* que les administrations précédentes lui commandaient. Il est l'ennemi juré des institutions républicaines et ne parle que de celles de nos voisins.

Enfin il pourrait à lui tout seul fournir trois ou quatre chapitres à cet ouvrage ; mais pour le moment nous n'en relèverons qu'une et ce n'est pas la plus grosse. Le gouvernement responsable qui a fait des ministres avec des journalistes a bien pu faire aussi des journalistes avec des ministres ; le *Times* de Montréal devait une partie de son existence, à ce qu'il paraît d'après des lamentations que le propriétaire verse au sein de ses abonnés, à la bourse particulière de Mr. Lafontaine. C'était déjà un progrès, car autrefois quand les gouvernants se sont mêlés d'acheter la presse ils l'ont toujours fait à même les fonds publics et la *Gazette de Québec* en sait plus long là-dessus que vous et moi, allez. Eh bien aujourd'hui elle dit gravement que les hommes publics ne devraient jamais rien avoir à faire avec la presse....la singularité est singulière, n'est-ce pas. Il oublie sans doute que